

L'emploi salarié reste bien orienté au premier trimestre 2021

Insee Conjoncture La Réunion • n° 18 • Juillet 2021

L'économie réunionnaise résiste au 1^{er} trimestre 2021 aux nouvelles mesures de restriction sanitaires mises en place à partir de février. Ainsi, l'emploi salarié continue de croître (+ 1,0 % après + 1,3 % au trimestre précédent), soit une création nette de 2 600 emplois. Le secteur privé porte l'essentiel de cette croissance (+ 1,4 %), en particulier dans les services aux ménages et aux entreprises, la construction et l'industrie. Cependant, certains secteurs souffrent des mesures de restriction, en premier lieu l'hébergement-restauration. En effet, la fréquentation touristique est de nouveau en berne à partir de février (motifs impérieux pour voyager). Pour autant, dans l'hébergement-restauration comme dans le commerce ou les transports, secteurs les plus exposés aux restrictions induites par la crise sanitaire, l'emploi résiste grâce au recours aux dispositifs d'activité partielle. En lien avec la bonne orientation de l'emploi salarié, le chômage se stabilise au 1^{er} trimestre et concerne 18 % de la population active, soit une part moindre qu'avant la crise. Bien qu'un peu moins nombreuses que le trimestre précédent, les créations d'entreprises se maintiennent à un niveau très élevé.

Fin mars 2021, 270 200 salariés travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Le nombre d'emplois salariés continue d'augmenter au 1^{er} trimestre 2021, avec 2 600 emplois supplémentaires par rapport au 4^e trimestre 2020. Même si cette hausse est moins forte qu'au trimestre précédent (+ 1,0 % contre + 1,3 %), le marché du travail reste bien orienté et résiste pour l'instant aux conséquences des nouvelles restrictions sanitaires en vigueur à partir du 11 février 2021.

De la fin 2019 à fin mars 2021, 6 800 emplois salariés sont créés à La Réunion. Au niveau national, l'emploi n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire : fin mars 2021, il se situe à un niveau comparable à celui de début 2019 ► [figure 1](#).

Le nombre d'heures de travail rémunérées pâtit des restrictions sanitaires en avril

Pour autant, la dégradation de la situation sanitaire en début d'année 2021, qui a entraîné la mise en place progressive de nouvelles restrictions, nuit à l'activité économique dans certains

secteurs. Ainsi, le nombre d'heures de travail rémunérées n'augmente que de 3 % en mars, alors qu'en janvier et février il se situait 5 % au-dessus de son niveau de 2019 ► [figure 2](#).

En avril, du fait du durcissement des mesures sanitaires (couver-feu avancé à 18 heures, fermeture des bars et restaurants, etc.), le volume de travail rémunéré revient à son niveau de deux ans plus tôt (contre - 8 % au niveau national). L'hébergement-restauration est le secteur le plus concerné : en avril, le nombre d'heures de travail rémunérées baisse de 44 % par rapport à avril 2019. Dans le commerce, il ralentit à + 2 % en avril par rapport à deux ans plus tôt, alors qu'il était en hausse de 7 % en janvier.

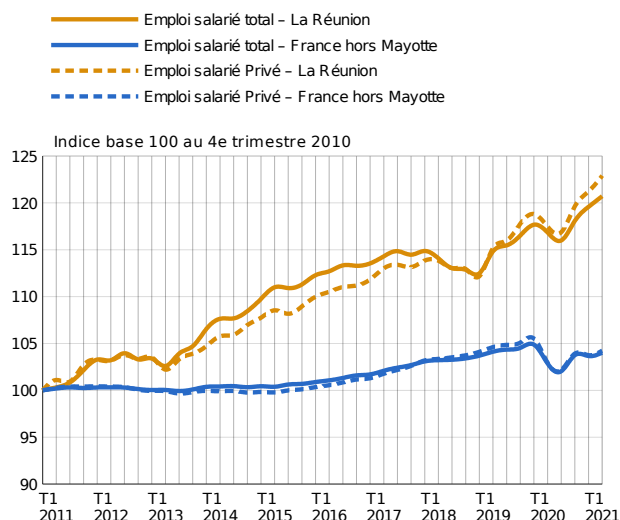
L'emploi salarié privé très dynamique

Comme au trimestre précédent, le secteur privé porte la dynamique de l'emploi : 2 500 emplois y sont créés au 1^{er} trimestre 2021 (+ 1,4 %). Cette hausse est liée à la forte croissance du nombre d'apprentis, conséquence de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie.

L'emploi public est quasiment stable (+ 100 emplois par rapport au trimestre précédent). Il se situe à un niveau supérieur de 700 personnes à celui d'avant-crise.

À La Réunion, fin mars, 11 000 personnes bénéficient d'un contrat aidé « Parcours emploi compétence » (PEC), soit 600 de plus qu'à la fin 2020.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

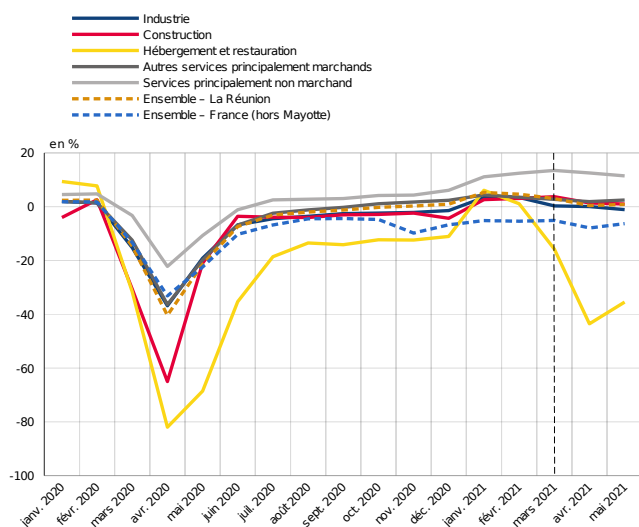


Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019



Source : DSN.

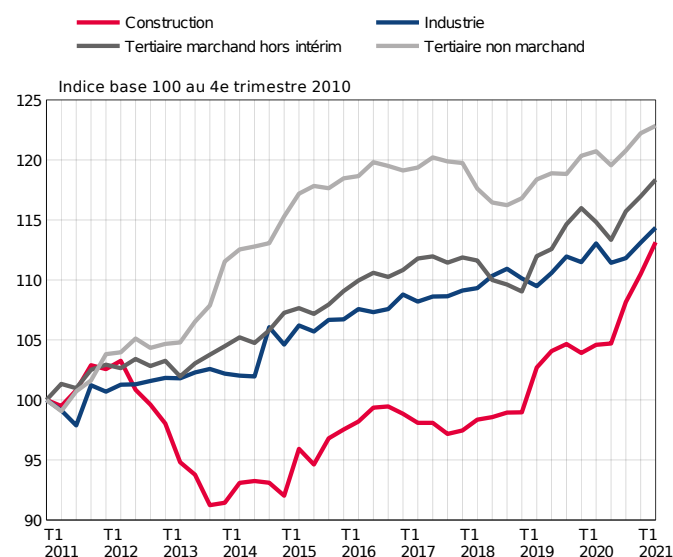
L'emploi continue de croître dans l'industrie, la construction, les services aux ménages et aux entreprises

L'emploi salarié hors intérim continue d'augmenter dans les services aux ménages (+ 600 emplois au 1^{er} trimestre), essentiellement constitués d'associations, ainsi que dans les services aux entreprises (+ 400 emplois) ► **figure 3**.

Dans la construction, 400 emplois salariés hors intérim sont créés au 1^{er} trimestre ; il s'agit du 3^e trimestre consécutif de forte hausse. Ce secteur avait bien résisté au confinement de 2020 en plaçant

largement ses salariés en activité partielle ou en arrêt de travail, ainsi qu'en recourant moins à l'intérim. Dans l'industrie, le nombre d'emplois hors intérim augmente de 200 ce trimestre.

► 3. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee

L'emploi résiste dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration

La fermeture des centres commerciaux de plus de 20 000 m² et l'instauration d'un couvre-feu à partir de 22 heures le 11 février, avancé à 18 heures le 5 mars, ont constitué des contraintes fortes pour beaucoup d'entreprises, principalement dans le commerce de détail, l'hébergement-restauration et les transports de voyageurs. Toutefois, l'emploi salarié hors intérim résiste bien dans ces secteurs, qui ont pu recourir aux dispositifs d'activité partielle le cas échéant. Ainsi, dans l'hébergement-restauration, l'emploi salarié hors intérim reste à son niveau d'avant-crise. En mars, 30 % des salariés y sont en activité partielle, compte tenu de la forte baisse de l'activité économique.

Dans le commerce, fin mars 2021, l'emploi salarié hors intérim est quasiment à son niveau de fin décembre 2020. Par rapport à la situation d'avant-crise, 100 emplois salariés ont été créés dans ce secteur. Dans le secteur des transports, 300 emplois sont créés ce trimestre, lui permettant de retrouver son niveau d'avant-crise.

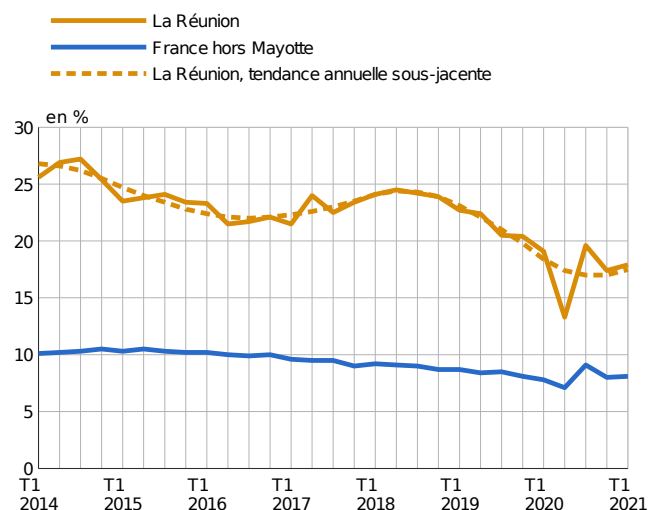
Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. Après sa chute inédite fin mars 2020 au moment du confinement, l'emploi intérimaire est reparti à la hausse au cours de l'année 2020 jusqu'à dépasser son niveau d'avant-crise. Au 1^{er} trimestre 2021, il recule un peu (- 200 emplois), mais reste légèrement au-dessus de son niveau de la fin 2019.

Au 1^{er} trimestre 2021, 112 400 salariés travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Pour le 3^e trimestre consécutif, l'emploi augmente dans ce secteur (+ 0,5 %, soit + 600 emplois), mais à un rythme moins soutenu qu'au cours du trimestre précédent (+ 1,2 %). Par rapport à fin 2019, 2 300 emplois sont créés, essentiellement dans les secteurs de la santé et du social.

Le chômage reste en dessous de son niveau d'avant-crise

À La Réunion, au 1^{er} trimestre 2021, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 18 %. En lien avec un emploi salarié qui reste bien orienté, il se stabilise, deux points au-dessous de son niveau d'avant crise et dans la continuité d'une baisse initiée en 2018 ► **figure 4**. Au niveau national, le chômage concerne 8,1 % de la population active au 1^{er} trimestre 2021.

► 4. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT.

La fréquentation touristique toujours en berne

Au 1^{er} trimestre 2021, à La Réunion, les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques totalisent 318 000 nuitées (- 11 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019). Après une année 2020 lourdement impactée par la crise sanitaire, la fréquentation touristique repart à la hausse en janvier (+ 5 % par rapport à janvier 2019). Mais elle chute à nouveau en février (- 22 % par rapport à la situation un an plus tôt) et en mars (- 19 %), du fait de la remise en place des motifs impérieux pour entrer sur l'île, qui limite très fortement l'arrivée de touristes extérieurs. La baisse du chiffre d'affaires des hôtels est d'environ 20 % également en février et mars ► **figure 5**.

La baisse de la fréquentation touche particulièrement les établissements économiques (- 42 %). Ceux de catégories supérieures (3, 4 ou 5 étoiles) tirent en revanche leur épingle du jeu (+ 6 %), grâce notamment à une fréquentation record en janvier, qui compense largement les baisses de février et de mars.

Avec 54 % de chambres occupées, le taux d'occupation diminue de 8 points par rapport au 1^{er} trimestre 2019. Il recule de 12 points en février et de 15 points en mars, alors qu'il progresse de 4 points en janvier.

En février, le chiffre d'affaires des restaurants est comparable à celui de février 2019 en dépit de l'instauration d'un couvre-feu à 22 heures dans plusieurs communes. Mais le renforcement des restrictions en mars (couvre-feu à 18 heures dans toute l'île) entraîne un net recul de leur activité (- 26 % en mars 2021 par rapport à mars 2019).

De leur côté, les loueurs de voitures maintiennent leur chiffre d'affaires en janvier. Moins impactés que les hôtels et restaurants, ils pâtissent du manque de touristes extérieurs à partir de février, ce qui entraîne un recul de leur chiffre d'affaires de 8 % en février et mars.

► 5. Évolution mensuelle entre 2019 et 2021 du chiffre d'affaires de l'hébergement, de la restauration et des loueurs de voitures à La Réunion



Note : l'évolution mensuelle présentée est calculée par rapport à l'année 2019 pour les années 2020 et 2021 (et par rapport à l'année 2018 pour l'année 2019).

Sources : DGFiP, Insee.

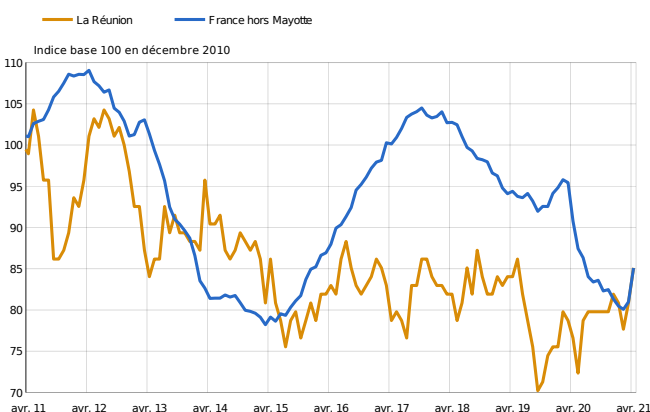
Les autorisations de construire en hausse grâce aux logements individuels

En un an, d'avril 2020 à mars 2021, 7 700 logements sont autorisés à la construction à La Réunion (+ 4 % par rapport à la période avril 2019-mars 2020) ► **figure 6**. Les autorisations de construire des logements individuels augmentent (+ 8 %), tandis que les projets de construction de logements collectifs reculent (- 3 %).

En France, les autorisations de construire baissent de 16 % sur la période, les logements collectifs étant les plus touchés.

À La Réunion, au cours des douze derniers mois, les ouvertures de chantiers de logements (6 100) chutent de 3 %. Cette baisse concerne autant le logement individuel que collectif. La tendance est la même au niveau national (- 4 %).

► 6. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sitadel2.

Les créations d'entreprises restent à un niveau très élevé

Au 1^{er} trimestre 2021, 2 500 entreprises sont créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Ce nombre reste très élevé, même s'il se réduit légèrement par rapport au 4^e trimestre 2020 (- 3 %) ; il avait augmenté au cours des deux trimestres précédents. Au niveau national, la création d'entreprises progresse de 2 % sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Les créations d'entreprises augmentent uniquement dans le secteur du « commerce, transports, hébergement et restauration » à La Réunion (+ 5 %). Avec 900 nouvelles entreprises, celui-ci atteint ainsi son niveau le plus haut. Dans les autres secteurs, la création d'entreprises est en repli, en particulier dans la construction et l'industrie (- 17 %).

Par rapport au 1^{er} trimestre 2020, les créations d'entreprises augmentent de 28 % à La Réunion et de 31 % au niveau national. Les immatriculations sous le statut de micro-entrepreneurs augmentent très fortement (+ 62 %), de même que celles des sociétés (+ 27 %). À l'opposé, les créations d'entreprises individuelles classiques sont moins nombreuses (- 33 %). ●

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Nathalie Poley (Insee)

► Méthodologie

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Le champ des **taux de chômage localisés** couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014. Ces taux de chômage localisés sont issues principalement de l'enquête emploi en continu, et présentent des intervalles de confiance importants.

Les estimations trimestrielles d'emploi et de chômage sont susceptibles d'être révisées chaque trimestre.

► Pour en savoir plus

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- [Tableau de bord économique de La Réunion](#), Cerom, juin 2021.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2020](#) - L'activité économique recule nettement, mais le pouvoir d'achat résiste », Cerom, juillet 2021.
- [Points de conjoncture national de l'Insee en 2021](#), juillet 2021.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid 19](#) », Chiffres détaillés, Insee, mai 2021.

Avertissements

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

À compter du premier trimestre 2021, la refonte de l'enquête Emploi entraîne une révision du taux de chômage dans les DOM : + 0,1 point à La Réunion (contre 0,0 point sur la France entière). Cette rupture est due à de multiples facteurs, notamment un changement du questionnaire et de concept sur le taux d'emploi et l'introduction d'internet comme mode de réponse en ré-interrogation. Afin de préserver la continuité temporelle des indicateurs, la rupture a été rétropolée dans les séries longues trimestrielles depuis 2014. Les séries présentées dans cette publication sont donc « sans rupture ». À ce stade cependant, les corrections qui ont été apportées aux séries passées des DOM doivent être considérées comme provisoires avec une incertitude plus importante que pour celles déterminées pour la France entière (hors Mayotte). Elles sont donc susceptibles d'être revues au printemps 2022, au moment de la publication des résultats annuels de 2021.

Contexte international - En 2021, l'activité économique dépend encore largement des conditions sanitaires

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

Contexte national - En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2021, marqué par un renforcement progressif des restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire a conduit au premier trimestre à un renforcement progressif des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux). Dans ce contexte, l'activité a stagné (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 4,7 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019), se dégradant légèrement au mois de mai, notamment dans les services. La consommation des ménages a été quasi-stable elle aussi (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 6,8 % sous son niveau d'avant-crise). En particulier, les restrictions ont pénalisé la consommation de biens, après son dynamisme de fin 2020, tandis que les fermetures d'activité mises en place à l'automne 2020 et maintenues tout l'hiver ont continué de plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

